JOURNAL
Literary and Critical Research

International academic refereed journal concerned with literary and critical studies
In Arabic and foreign languages
published by the Literary and Critical Studies Laboratory
Institute of Literature and Languages
University Center Abdelhafid Boussouf –Mila (Algeria)

ISSN: 8190 -2830
Legal deposit: first semester 2022

Volume 01 - Issue 01 - January - June 2022

Quelles méthodes pour enseigner et acquérir le Français oral enclasse de FLE ?

ما هي طرق تدريس واكتساب اللغة الفرنسية كلغة أجنبية في المحادثات الشفوية؟

***-Dr/ Taouret Hafiza**
***-Laboratoire d'études littéraires et critiques (Centre Universitaire-Mila).**
***-Université : École Normale Supérieure Assia djebar Université Salah Boubnider Constantine 3(Algérie) .**
*- hafiza_taouret@live.fr

تاريخ الإرسال:29-01-2022 تاريخ القبول: 02 -05-2022

Résumé:

Le présent travail porte sur l'importance de la prononciation qu'on ne peut négliger, et qui demeure un élément pertinent dans l'enseignement/apprentissage. L'enjeu de ce dernier qui consiste en l'acquisition du Français oral en classe de FLE, nécessite de prévoir des méthodes pédagogiques efficaces qui favorisent l'autonomisation et l'implication de l'apprenant dans son apprentissage. Une implication qui le rend actif et apte à réaliser un bon décodage et une parfaite production lors d'une situation d'échange prévue ou non. En raison du fait que l'apprenant doit s'approprier la langue parlée en s'appuyant sur la pratique pour pouvoir cerner la théorie, il est indispensable d'introduire des activités qui l'aident dans ce sens.

Mots clés:amélioration, maîtrise, efficacité, acquisition, moyens pédagogiques

ملخص

يركز هذا العمـل على أهمية النطـق الذي لا يمــكن إهماله ، والذي يظل عنــصرًا مهمًـا في التدريس / التعلم. ويتطلب هذا التحدي في اكتساب اللغة الفرنسية الشفوية في فئة FLE ، وتوفير طرق تدريس فعالة تعزز استقلالية المتعلم وإشراكه في تعلمه مشاركة تجعله نشيطًا وقادرًا على تحقيق فك تشفير جيد وإنتاج مثالي خلال حالة التبادل المخطط لها أو غير المخطط لها. نظرًا لحقيقة أن المتعلم يجب أن يلائم اللغة المنطوقة من خلال الاعتماد على الممارسة ليكون قادرًا على تحديد النظرية ، فمن الضروري تقديم أنشطة تساعده في هذا الاتجاه.

الكلمات المفتاحية:تطوير، إتقان ،فعالية ،اكتساب ، الوسائل التربوية.

Entrée:

Le présent travail est une recherche réalisée dans le cadre d'une étude faisant le point sur l'aspect pédagogique de l'enseignement de la phonétique dont les cours se veut, de toute évidence, le point d'appui le plus approprié sur la base duquel l'apprenant de tout âge soit-il, entre autres l'étudiant acquiert les compétences qui favorisent son implication dans la production orale en interaction. Cette dernière suggère une autonomie discursive exigeant de l'apprenant des connaissances prosodiques.

Manifestement la parole est, au sens pragmatique, un acte qui lorsque on le confronte à une norme scientifique, ce dont il faut le plus tenir compte et ce que l'on doit à priori évaluer, c'est surtout les éléments prosodiques que sont l'accentuation et la mélodie en plus de la substance de l'expression que représentent les matériaux sonores tant que le sens et la signification en dépendent considérablement.

Ceci dit, la didactique de l'oral suggère l'efficacité des méthodes pédagogiques pour que les dispositifs mis en place puissent permettre à l'apprenant d'acquérir à bon escient la langue orale tout en ayant une conscience de la théorie qu'il se doit de respecter. C'est, en effet, la pertinence des méthodes utilisées et des comportements adoptés en classe de FLE, qui favorise les conditions d'apprentissage. Ces méthodes disposent, l'enseignant à accomplir efficacement un rôle qui ne consiste pas à transmettre uniquement des informations et des connaissances, mais un rôle qui suscite un intérêt chez l'apprenant pour la mise en œuvre de son expressivité à savoir que le progrès des connaissances théoriques du Français oral se traduit nécessairement en progrès pédagogiques et pratiques.

Ceci dépend, à mon sens, des efforts que l'enseignant, dont la présence est nécessaire, doit fournir pour inciter l'apprenant à abandonner l'attitude passive et s'appliquer activement comme un complice et non comme un observateur. Comme le stipule Ketele :

« L'enseignant est le médiateur par excellence, mais son action n'atteint sa pleine efficacité que s'il peut s'appuyer méthodiquement sur un ensemble d'artefacts pédagogiques destinés à présenter aux apprenants des situations de communication stimulées, proches de l'authentique, mais accessibles et facilement observables (images

visuelles et dialogues enregistrés, parfois quelques documents dits authentiques ».[1]

1-L'importance de la prononciation en classe :

L'amélioration de la langue étrangère chez les apprenants, notamment les étudiants de l'école normale supérieure qui sont inscrits dans la filière langue étrangère au département de Français et les étudiants de l'université dont l'une des perspectives d'emploi qui pourrait s'offrir à eux est, entre autres, l'enseignement de la langue française ou le journalisme, reste tributaire de la pratique dans laquelle la prononciation se veut partie prenante dans l'enjeu du rendement, de l'efficacité et surtout de l'autonomisation. Cette dernière est essentielle pour le processus d'acquisition qui suppose des opportunités à tous les niveaux.

Dans ce sens, comment peut-on imaginer d'un point de vue professionnel, un futur formateur ou enseignant ou journaliste ou interprète ou tout francophone soit-il, dont la prononciation est erronée, puisse se faire comprendre ou enseigner la langue française et assurer un bon apprentissage qui tend à former les élèves (écoliers, collégiens ou lycéens) ou étudiants universitaires soient-ils dont l'acquisition se doit d'être réalisée dans les règles de l'art et selon que les normes scientifiques et la prise en charge énonciative de la causalité et de la dialectique l'exigent ? Il est à souligner, dès lors, que aussi bien les intérêts que les objectifs (linguistiques, communicatifs et culturels) sont tributaires de cette logique et se conçoivent relativement à l'expression orale dont l'articulation et la prononciation sont porteuses de sens.

Ceci dit, il n'en demeure pas moins qu'elles sont d'une importance considérable et jouent un rôle essentiel dans l'aboutissement de tout type de message qui ne se signifie que par les sons vocaux. En effet, le discours oral se conçoit, à mon sens, conformément aux règles des conventions phonétiques selon lesquelles l'acte de parole qui ne se réalise et qui ne peut fournir des résultats voulus qu'avec un engagement souscrit relativement à l'intention et à la manière de s'exprimer du locuteur tant qu'il suppose toujours celui qui reçoit ou celui qui écoute. C'est-à-dire que le locuteur qui produit des sons espère que celui qui l'entend arrive à les interpréter et cerner la signification de son message dont l'aboutissement en dépend considérablement. L'homme est un sujet social qui doit entretenir des

relations et communiquer avec ses semblables pour pouvoir survivre et exister, et l'outil le plus utilisé et le plus approprié est bel et bien le langage ou disant la communication verbale telle que la définit Stoetzel « L'interaction humaine est la communication. […] la communication ne peut pas préexister à l'existence de relations entre les individus : car la communication consiste à créer un état d'esprit commun entre celui qui communique et celui qui reçoit la communication […]. Or réciproquement, le fonctionnement d'une société de personnes serait impossible s'il n'y avait pas de communication […]. Toute interaction humaine suppose l'intermédiaire d'idées qui sont communiquées »[2] . Ceci dit une mise en adéquation des moyens est nécessaire. Il convient, de ce fait, d'accorder une attention particulière à la manière intentionnelle dont le locuteur manifeste ses pensées comme par exemple l'interrogation, l'ordre, l'exclamation, l'affirmation... qui suscitent l'utilisation des éléments prosodiques ou paraverbaux à savoir l'accentuation, le ton, le rythme, la hauteur de la voix, la pause, l'intonation, les liaisons, les enchaînements, débit, volume, etc. Ceux-ci constituent les traits distinctifs de l'expression et les caractéristiques qui particularisent le message oral et le distinguent par la façon particulière de parler, de dire les choses et de se faire comprendre sans aucune ambiguïté dans une situation de communication donnée.

Lauret Bertrand, (2007) a parlé de la surdité phonologique qui a été introduite par Polivanov, E en 1931, puis réutilisée par Troubetzkov, N, S en 1939, confirmant que s'il est si difficile de comprendre et de maîtriser la prononciation d'une langue étrangère, c'est parce que notre langue maternelle nous rend sourds aux autres langues. C'est dire que la pratique de notre langue maternelle façonnerait de façon irréversible notre perception et notre production.

De ce fait la question est : comment la langue devient plus familière ? ou comment le langage devient plus fluide ?

La langue étrangère, par opposition à la langue maternelle qui désigne la première langue que l'enfant apprend à parler ou la langue des autochtones, s'installe, en effet, en nous par le sens de l'ouïe. La sensation auditive facilite intensément le rapport avec la langue. Donc, il est considérablement fondamental de procéder à une sensibilisation, dès le début de l'apprentissage, qui attire l'attention des étudiants sur l'importance des particularités de la prononciation du Français en tant

que langue étrangère et que l'on consolide à l'aide d'exercices conçus et adaptés pour faire parler les apprenants tout en doublant l'effort de s'impliquer dans l'entrainement autant qu'on les implique.

Ainsi l'importance de la prononciation, exige un ordre opérationnel qui fait primer la pratique dans un objectif de considérer le cours de la phonétique comme une mise à l'épreuve de la compétence qui appuie la théorie et non l'inverse. Il est à noter que la langue était d'abord parlée avant d'être écrite et le code écrit n'était, au départ, qu'un substitut du code oral à savoir que l'écriture n'a jamais été établie que pour être un moyen de transmettre les connaissances, le savoir ou les informations à travers le temps voire des siècles ou à travers l'espace voire des lieux qui se situent loin les uns des autres. Comme elle est aussi un relais de la mémoire que traduit la construction métaphorique : « Les paroles s'envolent, les écrits restent. ».

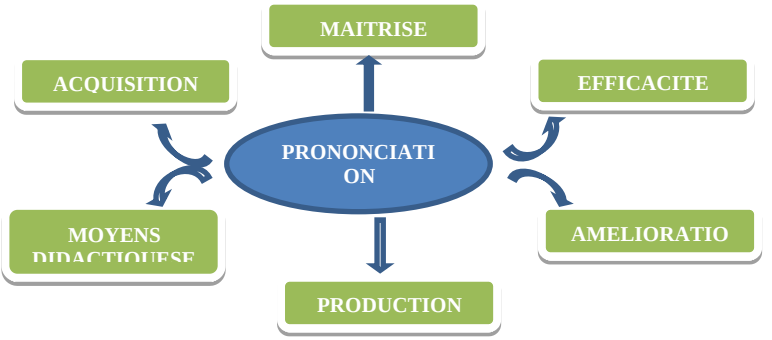
Aussi et suite à ce qui a été dit, accorder une importance évidente à la maîtrise des traits prosodiques et segmentaux de la langue française dans un scénario pédagogique de l'apprentissage en cours de phonétique en classe, permet, de toute évidence aux apprenants de prendre conscience de cette importance tout en établissant un lien de familiarité qui tend à leur permettre de développer ce que je me permets d'appeler l'instinct de la prononciation. Au sujet de la prononciation, Elisabeth Lhote souligne :

« La prononciation n'est pas le reflet d'une aptitude intellectuelle (comme l'est la connaissance grammaticale par exemple), mais résulte du fonctionnement particulier des muscles qui commandent l'appareil respiratoire et phonatoire. »[3]

De ce fait, tout comme les opérations linguistiques, par la répétition si la mémoire enregistre et s'il y a spécialisation cérébrale on peut, donc, dire qu'il y a aussi une spécialisation cérébrale pour la prononciation à savoir qu'il y des cas d'individus qui connaissent les mots et s'en rappellent parfaitement et ils les utilisent parfaitement à l'écrit comme à l'oral, mais leur prononciation reste à faire.

Ainsi, je souligne que la prononciation est partie prenante de la langue orale et si le mot est mal prononcé on ne pourra point le saisir par le sens et il n'aura d'existence tant qu'il ne peut vivre que par sa valeur sémantique. Suite à ce qui a été dit, je pense dès lors que la substance de la langue parlée est la matière sonore autrement dit les

matériaux sonores qui ne sont autre chose que les phonèmes. Parler correctement le français sans faire des erreurs de prononciation c'est donc, à mon sens, parler en mots phonétiques soit une combinaison de phonèmes qui tient compte tant de l'articulation de chacun d'eux que des liens imbriqués à la prononciation dans le flux continu du Français parlé en situation de communication.



2- Les dimensions psycho-énonciatives dans la communication verbale orale

Outre la compétence linguistique, le cadre discursif est l'univers dans lequel, quand les interlocuteurs sont en présence les uns des autres, échangent des propos tout en manifestant parfois de l'émotion et par de l'affectivité. De ce faite les émotions et l'affectivité (amour, haine, colère, pitié, compassion, joie, peur, jalousie, rancœur, lassitude, fatigue, ennui, découragement, enthousiasme, dégoût, surprise, tristesse…) sont toujours et incessamment présentes dans les situations de communication.

« L'intonation affective doit occuper une place privilégiée dans la classe de langue pour faciliter la perception et l'expression. L'intonation s'accompagne de mouvements corporels, tant dans les mimiques du visage que dans la posture du corps. »[4]

Selon Véronique Traverso on distingue trois niveaux :

« Les émotions liées à la situation : […] Le trac des examens, la gêne des confidences, la liesse des victoires, […]. Les émotions liées à l'interaction : Provoqués par ce qui se passe dans l'interaction proprement dite […], ces « affectes conversationnels » (Cosnier, 1994)

sont de différentes natures. Ils peuvent être durables comme l'attirance par exemple, mais ils sont surtout constitués par les micro-émotions auxquelles ne cesse d'être en proie l'individu […]. Les émotions liées aux participants : Enfin, on ne peut négliger les états affectifs des participants, qui sont indépendants de la situation et du déroulement de l'interaction : dans une situation détendue, un participant peut arriver indigné en raison d'un évènement auquel il a assisté quelques heures avant. »[5]

Il s'agit là d'une réalité conversationnelle non négligeable qui suscite une attention particulière par le fait que aussi bien dans la production que dans la compréhension orales, l'état psychologique du locuteur se veut, dans un sens, un référent révélateur dont la fonction consiste en l'interprétation du message. Il est à noter, également que, dans un échange verbal, ces émotions peuvent avoir des effets qui suscitent des réactions relativement à l'état psychologique du locuteur ou aux émotions qu'il exprime ou qu'il laisse apparaître sans les exprimer. C'est pourquoi, l'utilité de considérer la prosodie et d'y prêter une attention consciencieuse est de mise dans la conception des activités. L'apprenant doit avoir une connaissance approfondie des notions et des concepts prosodiques tels que le volume, l'intonation, le rythme, la hauteur de la voix, le ton, la pause, l'assertion, l'interrogation, l'injonction, l'exclamation, l'accentuation et bien évidemment d'autres éléments qui sont aussi importants dans les interactions tels que les conclusifs (comme enfin, de toute façon, bon ben), les ouvreurs (comme tiens, à propos, alors), les ponctuants (comme bon, bon ben, quoi, voilà). Ce sont, en effet, ces éléments qui composent la toile de significations dont les individus ont besoin pour communiquer dans l'intention d'entretenir une relation ou garder le contact. Pour le psychologue Jean Stoetzel :

« […] les individus agissent et se comporte socialement : non seulement la conduite de l'individu considéré prend d'autres personnes pour objet, mais encore ces autres personnes sont des interlocuteurs et des partenaires […]. Ainsi s'introduit en psychologie sociale la notion d'interaction. […]. Dans l'interaction de deux lutteurs, où chacun tient compte des attaques, des esquives, des feintes de l'autre, c'est en effet la notion de feed-back, de couplage, rétroactif, qui rend le mieux compte de ce qui se passe. »[6]

3- Les déficits de l'oral en classe de FLE

Le Français est une langue raffinée, gracieuse, vivante, mais c'est également une langue d'articulation. Mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une articulation difficile à adopter. La didactique de l'oral demeure tributaire des contraintes normatives qui exigent le bon usage de la langue orale entre autres les phonèmes, les syllabes, les facteurs linguistiques (, les facteurs phonétiques…. Et tant que ce qui matérialise la langue et lui donne vie et corps, c'est, de toute évidence, la parole ; les moyens didactiques susceptibles de combler les déficits de compétence qui entravent la communication orale sont pour cette réflexion une véritable préoccupation. L'enseignement de l'oral ne saurait se réaliser à bon escient si l'on ne considère pas le fait que la phonétique est son point d'appui le plus approprié.

Et enseigner la phonétique est une tâche qui se limite uniquement à transmettre un savoir rigoureux qui maintient l'apprenant cloitré dans une boule terne où les informations, dont il se sent tenu de mémoriser, se bousculent sans intérêt dans son esprit, conditionnent son autonomie et lui donne l'impression d'en être l'esclave qui ne peut aller au-delà de ce que lui dicte la mémoire.

Ceci dit, en classe de FLE, l'apport théorique de la description de l'appareil phonatoire, des définitions et de la transcription phonétique qui comme des accessoires, ils sont certes utiles et dotent l'apprenant de beaucoup de connaissances, mais ils ne servent pas pour autant l'acquisition de l'oral s'ils ne sont pas appliqués dans la mise à l'épreuve de la compétence de la production autonome dans la mesure où ils accaparent l'aptitude de l'apprenant de se mobiliser, à l'oral, comme un agent actif et comme un sujet de faire susceptible de saisir le sens des documents sonores qu'il écoute ou de pouvoir acquérir la langue parlée en regardant une vidéo ou mener un dialogue sans y être préparé ou débattre un sujet en imposant ses idées et ses convictions sans pour autant se heurter à des difficultés de prononciation. S'il prononce mal, il écoute et il perçoit mal et ce même si théoriquement il connait par cœur toutes les définitions qu'il a étudié dans le module de phonétique. Par contre celui qui maîtrise la prononciation, il arrive à déchiffrer parfaitement ce qu'il entend. Il est évident que la compréhension tient, également, un pertinent rôle dans la maîtrise de l'oral.

« L'oral est toujours le premier à apparaître et à être acquis (sauf dans certains cas pathologique)[7]

C'est pourquoi, à mon sens, le rôle de l'enseignant, qui ne doit intervenir que pour guider et donner les grandes orientations, consiste à motiver l'apprenant pour construire son savoir, comme l'approche actionnelle l'exige, en s'exprimant, en argumentant, en exposant ses opinions, en s'interrogeant, en s'exclamant, en improvisant spontanément dans des situations de communication mises en scène en classe où il applique la théorique que le module de phonétique lui a fourni.

4- Les problèmes que rencontrent les enseignants qui assurent le module de la phonétique

Vue que les lacunes en matière de prononciation sont nombreuses chez les étudiants et persistent avec opiniâtreté sans qu'il y ait la moindre amélioration et sans que ces étudiants n'en tiennent compte ou s'en soucient et suite aux problèmes constatés concernant le passage de la théorie à la pratique lors de la présentation du cours de phonétique qui se fait en un temps court et serré soit une heure et demie, une problématique globale est posée dans un souci d'assurer à bon escient un enseignement qui permet aux étudiants la bonne et parfaite acquisition de la langue orale du Français sans pour autant se heurter à des difficultés telles celles de la prononciation, de l'articulation, de l'enchaînement, de la liaison ou autres soient-elles.

L'enseignement de la phonétique se positionne, en effet, entre la théorie et la pratique qui, à notre sens, se complètent, et l'une ne peut servir le processus d'apprentissage sans l'autre à savoir que l'enseignant doit consolider, sans difficultés, la théorie qu'il transmet par la pratique pour mettre à l'épreuve l'acte réussi de la communication orale, c'est-à-dire un acte qui aboutit tant que l'auditeur ou l'interlocuteur saisi ce que signifient les propos du locuteur à travers la prononciation soit le son qui lorsque il sort de la bouche se transforme en voix et acquiert une dimension sémantique. A ce sujet Marin Mersenne dans Traité de la voix souligne :

« La voix est le son que fait l'animal par le moyen de l'artère vocale, du larynx, de la glotte et autres parties, avec l'intention de signifier quelque chose. ».

A cet effet, on peut dire que les efforts de l'enseignant demeurent vains et sans résultats concluants s'il ne peut disposer d'un temps suffisamment large et d'un programme qui inclut des moyens didactiques appropriés entre autres mettre à l'épreuve la compétence en suscitant l'acte de parole chez l'étudiant que l'on ne peut évaluer que par rapport à la parfaite prononciation dont le souci majeur est cette performance qui ne peut s'atteindre que si l'on conçoit au préalable une compétence établie sur la base des fondamentaux principes instituant un phonétisme de l'expressivité orale du Français qui implique au plus haut point la prononciation et met en évidence la confiance en soi par rapport à la maîtrise parfaite de la langue française en tant que langue étrangère que l'autre pratique sans difficulté et avec assurance. Et donc, il incombe de considérer consciencieusement les avantages de la fonction de la pratique par rapport aux inconvénients de la théorie. Selon Claire Blanche-Benveniste :

« Étudier le Français parlé, c'est étudier des discours généralement non préparés à l'avance. Or, lorsque nous produisons des discours non préparés, nous les composant au fur et à mesure de leur production, en laissant des traces de cette production. »[8]

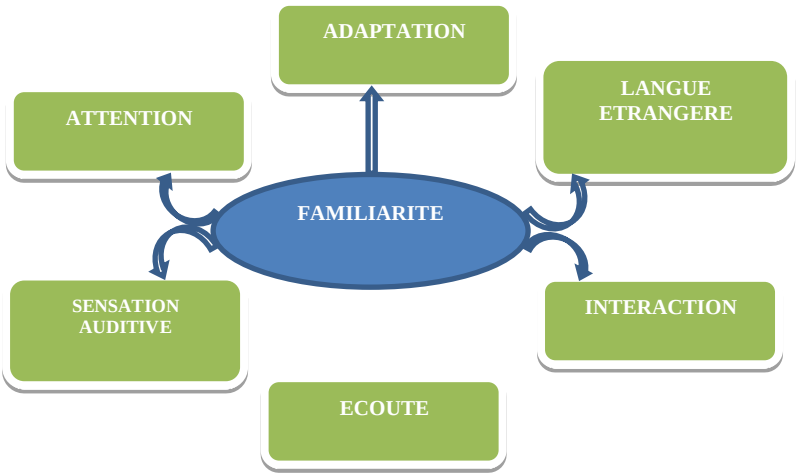
Ainsi, une sorte de contrat relationnel entre la théorie et la pratique doit se développer pour favoriser les conditions didactiques de l'enseignement de la phonétique. De ce fait, j'ai envisagé de mettre en évidence le problème de la théorie et de la pratique dans l'enseignement de la phonétique du fait qu'il nécessite une réflexion par rapport aux mesures didactiques concrètement envisageables dans son déroulement.

5- Les propositions

Et tout ce que je peux proposer tant que nous ne disposons ni d'un espace approprié ni d'un matériel adéquat c'est réduire la théorie, créer un scénario pédagogique qui anime le cours de façon à rompre la lourdeur de la théorie qui rend le cours de phonétique ennuyeux et sans intérêt, employer des méthodes qui consiste à faciliter l'acquisition de la prononciation et attirer l'attention des étudiants, organiser des activités de groupe comme former un cercle où un étudiant dit un mot et un autre poursuit avec un énoncé qui commence par le son final du mot précédent, prononcer tour à tour des phrases, faire la lecture orale, former plusieurs groupes pour jouer le même dialogue et surtout avant

de passer à la théorie faire d'abord de la pratique qui place l'apprenant dans un bain linguistique fulgurant et où la phonétique corrective l'emporte sur la phonétique articulatoire.

Cette dernière demeure, en effet, stérile, inefficace et sans résultats concluants à savoir que le triomphe de la correction et de l'autocorrection constitue un enjeu de premier ordre pour l'apprentissage de la langue parlée. Un enjeu qui tend, également, à combattre la timidité, le blocage, l'anxiété et l'angoisse. Ceci dit, pour pouvoir résoudre les problèmes de prononciation, triompher des difficultés de production orale et atteindre la bonne performance, la seule solution est, à mon sens, de faire primer la pratique en introduisant des activités qui se suffisent à elles seules et qui permettent à l'étudiant de se familiariser avec la langue étrangère.



L'enjeu de mon objectif consiste donc, tout en restant sur un plan pédagogique, à trouver des réponses aux questions suivantes.

-Faut-il concevoir un cours de phonétique en un temps plus long c'est-à-dire suffisant ?

-Comment appliquer l'oral dans l'enseignement de la phonétique ?

-De quelles manières peut-on favoriser l'acquisition de la langue orale au gré des connaissances théoriques ?

-Quelles sont les méthodes qu'il faut employer ?

6- Méthode

Pour mener à bien ma recherche, j'ai effectué une enquête à l'université Mentouri Constantine 1 et à l'École Normale supérieure Assia Djebar Constantine 3 où j'ai adressé, aux enseignants ayant en charge le module de phonétique, un questionnaire qui s'articule comme suit :

Questionnaire élaboré à l'intention des enseignants de l'École Normale Supérieure (E.N.S) et l'université ayant en charge le module de phonétique.

Le présent Questionnaire est proposé dans le cadre d'une étude qui met en évidence les différentes difficultés que rencontrent les enseignants en assurant le module de phonétique.

Questions :

1-Est-ce que vous rencontrez des difficultés en enseignant le module de phonétique ?

Si oui ? Dites lesquelles ?

2- Si vous avez la possibilité de pratiquer l'oral en cours de phonétique, quelles seraient les efficaces activités que vous y introduisez ? (Plusieurs choix sont possibles) :

a-Les jeux sur les sonorités, comme par exemple créer des déformations diverses des sons dans un texte lu à haute voix.

b-Mobiliser l'écoute pour que l'étudiant puisse bien entendre toutes les caractéristiques articulatoires du son à travers un énoncé oral (chanson) qui s'organise en plusieurs mots phonétiques et le répéter après l'avoir mémorisé.

c-Confronter chaque étudiant à une individuelle tâche de production orale (dialoguer, raconter, décrire, informer).

d-Mettre en place des exercices de phonétique articulatoire pour aider à construire l'image sonore de chaque son.

3-Autres

4-Pensez-vous qu'une prononciation erronée et défectueuse peut constituer un parasite et entraver la compréhension dans une communication orale ?

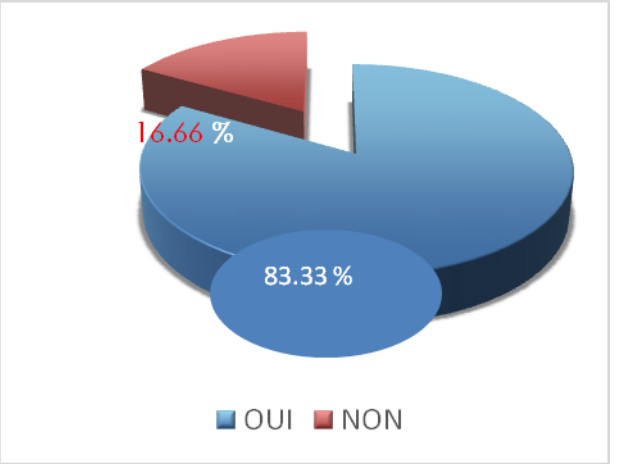
Si non pourquoi ?

Si oui, quelles seraient les solutions que vous proposez pour y remédier ?

6.1- Les résultats obtenus :

I)

Réponse	**Nombre**	**Pourcentage**
Oui	40	83,3
Non	8	16,66



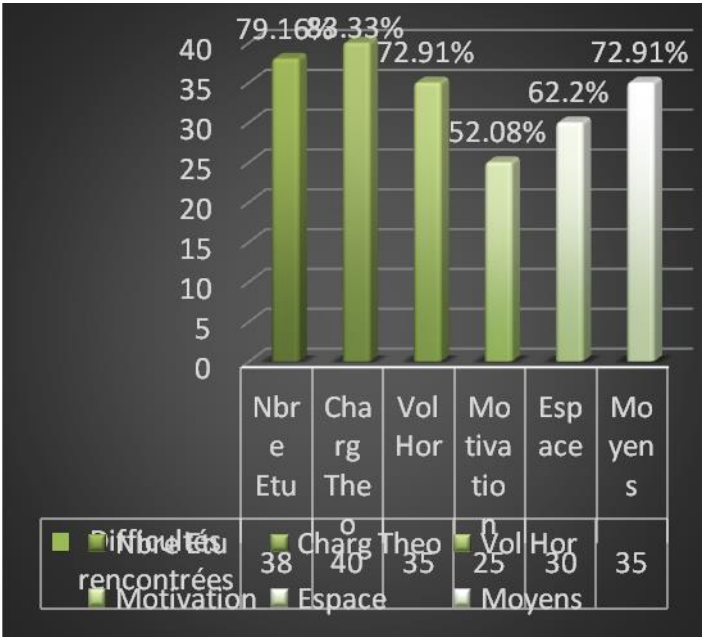
Cette figue souligne que les enseignants rencontrent effectivement des problèmes

II)

LES difficultés rencontrées :

- ❖ Le nombre des étudiants.
- ❖ La charge théorique.
- ❖ Volume horaire insuffisant.
- ❖ Manque de motivation chez les étudiants.

- Espace inapproprié.
- Manque de moyens.

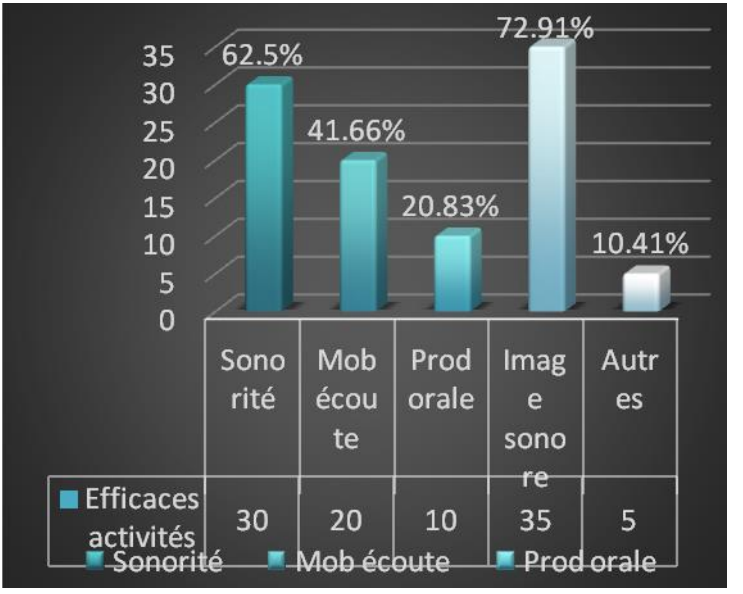


A travers cette représentation graphique, on constate que le taux le plus élevé est 83,33. Il souligne, en effet, que la charge théorique constitue une source de problème qui entrave l'acquisition de la prononciation voire de l'oral du fait qu'elle triomphe de la pratique et de la mise à l'épreuve de l'aptitude de l'apprenant à se produire avec autonomisation. les autres taux, avancent que les répondants déclarent qu'avec un nombre trop élevé d'étudiants, un manque de moyens et un espace inapproprié, l'enseignement n'atteindra jamais à des résultats concrets.

III) Efficaces activités :

- Création des jeux de sonorité.
- Mobilisation de l'écoute.

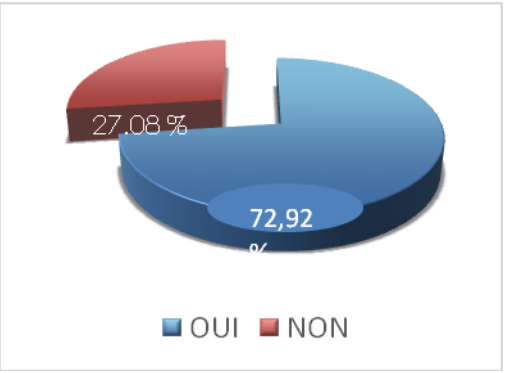
- Production orale (dialoguer, raconter)
- Construction d'image sonore par des exercices de phonétique articulatoire.
- Autres.



Ces résultats mettent en évidence la pratique de l'orale qui est presque négligée, mais ils soulignent, également, l'importance de la prononciation.

IV) Prononciation erronée :

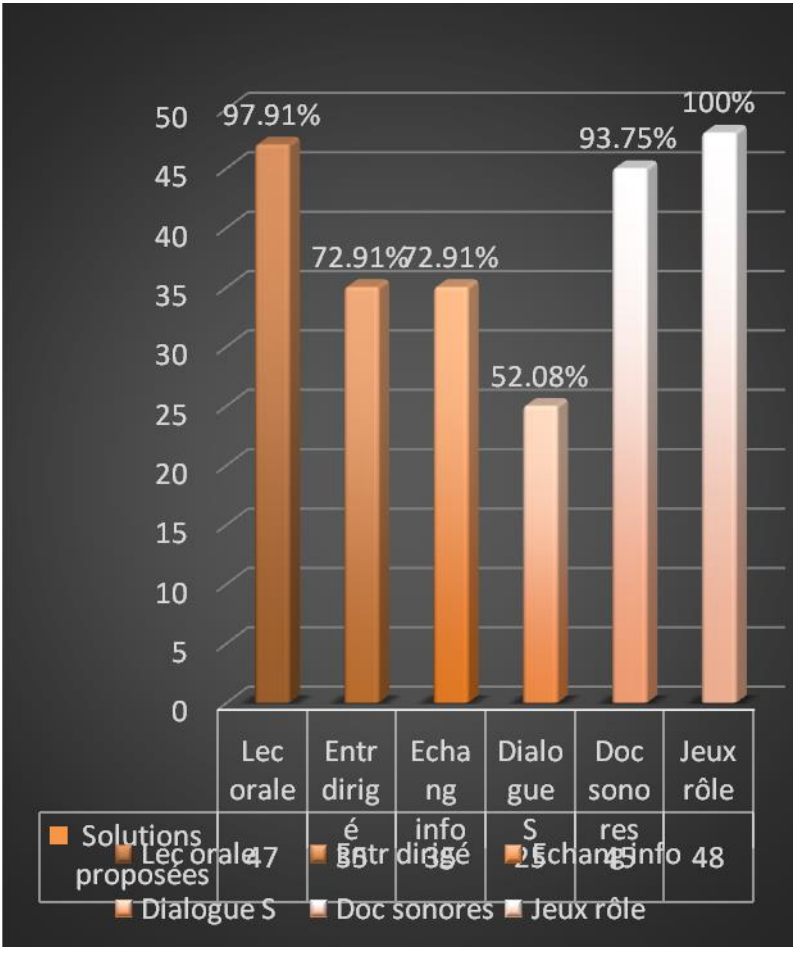
Réponse	Nombre	Pourcentage
Oui	35	72,92
Non	13	27,08



Le problème de la prononciation est nettement pertinent chez la majorité des étudiants.

V) SOLUTIONS PROPOSEES :

- Lecture orale.
- Entretiens dirigés.
- Échange d'informations.
- Dialogue simulé.
- Utilisation des documents sonores.
- Jeux de rôle.



A partir de ces résultats, on débouche sur des taux qui estiment que la pratique de l'oral en classe de FLE revêt une importance considérable.

Conclusion :

Dans un tel acquis de conscience, je souligne qu'il faut privilégier l'action qui doit être considérée comme un efficient surtout si elle permet d'obtenir les résultats attendus au moindre usage. La performance est décrite selon Gilbert dans une relation ternaire entre les

objectifs visés, les moyens pour les réaliser et les résultats obtenus. Cette définition s'applique à tout système ordonné entre autres l'individu qui est dans le cadre de l'apprentissage l'apprenant, bien évidemment, ou l'étudiant qui produit des résultats à partir de ressources de base soit les moyens didactiques et les méthodes pédagogiques et d'ajouter selon toujours Gilbert la mesure de la performance est alors réalisée en trois axes : La pertinence (c'est-à-dire le rapport entre les objectif initiaux et les ressources acquises pour les atteindre), l'efficience (c'est-à-dire le rapport entre les résultats obtenus et les ressources utilisées) et l'efficacité (c'est-à-dire, le rapport entre les résultats obtenus et les objectifs initiaux). Donc il ne peut y avoir de performance, qui n'est autre chose que le résultat de la parfaite acquisition recherchée par le formateur ou l'enseignant, que si l'on optimise des méthodes d'acquisition appropriés et adéquats pour pouvoir atteindre la pertinence.

Les références :

[1] -De Kelete Jean Marie, l'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur : une tentative de modélisation modélisation, ENS Editions, 2014.

[2] -Stoetzel Jean, La psychologie sociale, Ed. Flammarion, France, 1978, P.216.

[3] -Lhote Elisabeth, Enseigner l'oral en interaction, Percevoir, écouter, comprendre, Ed. Hachette, Paris, France, 2001.

[4] -Briet Geneviève,Collige Valérie, Rassart Emmanuelle, La prononciation en classe, Ed. Presses universitaires (PUG), Grenoble, France, 2014.

[5] -Traverso Véronique, L'analyse des conversations, Ed. Nathan, Paris, France, 1999, P. 57.

[6] -Stoetzel Jean, La psychologie sociale, Ed. Flammarion, France, 1978, P. 215.

[7] -Léon Monique, Léon Pierre, La prononciation du Français, Ed. Armand COLIN, Paris, France, 2004, P. 8.

[8] -Blanche-Benveniste Claire, Le Français parlé, études grammaticales, Editions du C.N.R.S, Paris, France, PP. 23-24, in Phonétique et enseignement de l'oral, Elisabeth Guimbretière, Ed. Didier, Paris, France, 1994, P. 4.

Liste des sources et références :

- Blanche-Benveniste Claire, Le Français parlé, études grammaticales, Editions du C.N.R.S, Paris, France, PP. 23-24, in Phonétique et enseignement de l'oral, Elisabeth Guimbretière, Ed. Didier, Paris, France, 1994, P. 4.
- BrietGenevière, Collige Valérie, Rassart Emmanuelle, La prononciation en classe, Ed. Presses universitaires (PUG), Grenoble, France, 2014.
- De Kelete Jean Marie, l'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur : une tentative de modélisation modélisation, ENS Éditions, 2014.
- Léon Monique, Léon Pierre, La prononciation du Français, Ed. Armand COLIN, Paris, France, 2004..
- Lhote Elisabeth, Enseigner l'oral en interaction, Percevoir, écouter, comprendre, Ed. Hachette, Paris, France, 2001.
- Stoetzel Jean, La psychologie sociale, Ed. Flammarion, France, 1978.
- Traverso Véronique, L'analyse des conversations, Ed. Nathan, Paris, France, 1999.